



Colis non reçu suite commande en ligne

Par **Mrode**, le **12/12/2011** à **19:48**

Bonjour,

J'ai acheté des cigarettes (3 cartouches) sur internet le 11 septembre.
J'ai été informé de l'expédition de ma commande le 30 septembre.
A ce jour, je n'ai rien reçu.

Après plusieurs contact avec le service d'expédition du site,
on m'a demandé :

1. d'attendre 10 jours
2. d'attendre encore 10 jours
3. d'acheter 6 cartouches pour qu'on m'en offre 3

Pour eux, le colis est parti, ils ne veulent donc pas me rembourser.
Je n'ai rien reçu et je trouve que c'est une arnaque.

Je ne sais pas comment faire pour obtenir le remboursement de cette commande qui ne me sera, à mon avis, jamais livrée.

Merci d'avance pour vos conseils et votre aide.

Par **pat76**, le **13/12/2011** à **17:08**

Bonjour

Vous connaissez beaucoup de sites sur internet où l'on vend des cigarettes?

La vente du tabac est réglementée en France pour le cas où vous l'ignorerez, le vendeur aura votre argent mais pour les cigarettes je pense qu'elles sont déjà parties en fumée...

Vous avez les coordonnées du site histoire de vérifier?

Par **Mrode**, le **13/12/2011 à 19:47**

C'est www.achat-cigarettes.fr

Le siège social semble être au Panama.

Et on m'a dit que le colis était parti de Moldavie.

J'avais déjà acheté du tabac sur un site en Espagne et je n'avais pas eu de problème.

Par **Karine**, le **07/08/2012 à 07:45**

J'ai eu le même souci, mes deux premières commandes m'ont été livrées et la troisième je l'attends depuis fin juin. J'ai tel à la poste avec le n° de colis qu'il m'ont donné et ils m'ont dit que le colis était bloqué à l'aéroport de Roissy.